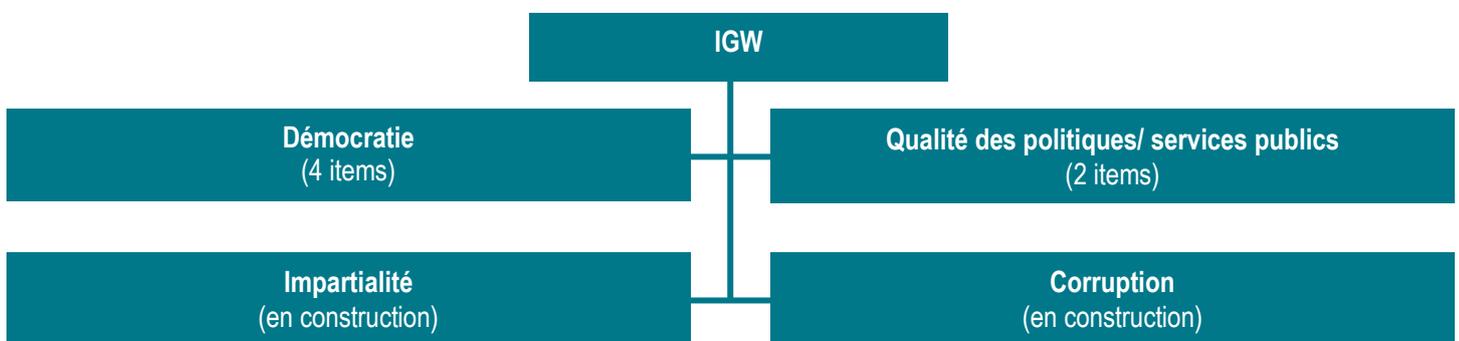


## Fiche 6: Indice de Gouvernance en Wallonie (IGW)

L'Indice de Gouvernance en Wallonie (IGW) évalue la capacité des institutions publiques à mener des politiques efficaces, à être impartiales, à ne pas être corrompues et à être démocratiques. Ces politiques peuvent faire intervenir différents niveaux de pouvoir : régional, communautaire, fédéral, local et même européen. Cet indice se base sur le concept de "Quality of Government" (Qualité des institutions) qui considère que ces 4 dimensions sont essentielles pour le développement social et économique d'un État ou d'une région. Il se base sur la perception des citoyens et permet un suivi temporel de ce concept. Il est construit à partir de données d'enquêtes qui sont soit wallonnes (BSW – IWEPS), soit des données européennes où il est possible d'extraire des informations régionales (ESS). L'objectif étant de disposer de données comparables sur une longue période de manière à pouvoir suivre l'évolution de chacune de ces dimensions dans le temps.

En parallèle à cet indice wallon, le European Quality of government Index (EQI) développé par des chercheurs suédois (Charron, Dijkstra et Lapuente, 2014) et construit sur le même concept (et ses quatre dimensions), permet une comparaison spatiale de la Wallonie avec les autres régions européennes et belges.



L'IGW couvre une période de trois législatures, soit environ 15 ans. Le temps social du phénomène de la gouvernance étant plutôt long, pour chaque item, les données annuelles sous une même législature ont été agrégées de manière à lisser les faibles variations. Les données sont ensuite standardisées, c'est-à-dire centrées et réduites à partir de la valeur moyenne de la dernière législature et de son écart-type. On obtient ainsi une évolution comparable pour chaque item et pour chaque dimension en rapport à la valeur de la dernière législature qui est fixée à zéro. Chacune des dimensions est ensuite additionnée avec une pondération identique afin de construire l'indice synthétique final.

***L'EQI permet, pour l'indice synthétique, une comparaison spatiale de la Wallonie avec les autres régions européennes et, pour chacune des dimensions de l'indice, une comparaison spatiale de la Wallonie avec les autres régions belges.***

L'indice synthétique EQI est conçu, comme l'agrégation entre un score national de gouvernance et un score régional. Le score national est calculé à partir de sources principalement « expertes » (enquêtes auprès d'entreprises, évaluations d'ONG, évaluation d'agences de gestion du risque et de données d'enquêtes « ménages ») qui proviennent du World Governance Indicators (WGI) de Kaufman, Kraay et Mastruzzi (2011) qui est financé par la Banque mondiale. Le score régional est quant à lui calculé à partir d'une enquête « ménages » réalisée spécifiquement pour cet indice et qui est passée auprès de 206 régions de 24 pays de l'Union Européenne et de 4 pays hors Union Européenne. Le score régional peut être décliné au niveau des dimensions de la gouvernance.

La comparaison de la Wallonie avec les autres régions européenne est faite sur la base de l'indice synthétique qui agrège le score national et le score régional. La comparaison de la Wallonie avec les autres régions belges est faite, quant à elle, sur la base du score régional qui est la seule variation observable entre régions d'un même pays.